

Discours d'ouverture 23^{ème} séminaire Fratel

Kinshasa – 28 avril 2026

Excellence, ministre des Télécommunications de la République Démocratique du Congo,

Mesdames et Messieurs les présidents et membres des collèges ou conseils des régulateurs des télécommunications,

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux,

Mesdames et Messieurs les directeurs et membres des équipes des régulateurs des télécoms,

Mesdames et Messieurs, distingués invités, en vos rangs, grades et qualité,

Mboté !

Oyo esengo ya komona yo awa a Kin !

Quelle joie de vous retrouver ici à Kin pour ce 23^e séminaire de Fratel. Je découvre cette grande capitale de 20 millions de personnes qui a connu plusieurs fois des évènements de portée internationale. Rassurez vous : je ne vais pas parler politique !

Je pense plutôt aux images que nous avons tous en mémoire du mythique gala de boxe avec la victoire légendaire de Mohamed Ali sur George Foreman non loin d'ici.

Et Kin c'est aussi la capitale mondiale de la rumba avec des artistes congolais à la renommée internationale comme le légendaire et regretté Franco ou à l'actuel et phénoménal Fally Ipupa. Et puis pour rapprocher la France et le Congo, comment ne pas citer la grande gagnante des victoires de la musique de février dernier en France avec quatre trophées, Théodora, franco congolaise qui a des origines ici à Kinshasa. Elle vient de chanter à guichets fermés 4 soir de suite la fin mars au Zénith et a gagné le concours des Flammes jeudi dernier à la Seine Musicale à Paris. Que de talents !

Et la soirée d'hier soir en a été une nouvelle preuve. Un grand merci !

C'est donc dans cette capitale culturelle, chargée d'histoire que nous avons la chance de nous réunir, à l'invitation de l'ARPTC, pour, à nouveau, incarner la force de notre réseau Fratel, à savoir un espace d'échanges, d'expertise et de coopération concrète, et ce, en français. Et reconnaissons le : même si nous parlons tous anglais, nécessité oblige, nous nous comprenons toujours mieux dans la lange française que nous avons en partage.

Je tiens en premier lieu à adresser mes chaleureux remerciements à l'ARPTC et en particulier à son président, Monsieur Christian Katende, à sa vice-présidente Lydie Omanga, et à tous les agents de l'Autorité mobilisés depuis de nombreuses semaines pour nous permettre de travailler dans les meilleures conditions. L'accueil de l'ARPTC témoigne de son engagement continu dans les activités de notre réseau. Un sincère et vif merci. On peut les applaudir.

« Comment stimuler le déploiement et la concurrence par le partage d'infrastructures et améliorer la qualité de service des nouveaux réseaux télécoms ? » : tout un programme au cœur de nos objectifs de régulation. Nous avons déjà échangé sur ces enjeux, pourtant ce thème reste d'actualité et présente une illustration des défis que nous avons à relever à des degrés divers. En effet, dans cet immense pays qu'est la RDC (c'est le 2ème plus grand pays d'Afrique, en taille), couvert de forêts parfois quasi impénétrables, satisfaire les besoins en communications électroniques de la 4^e plus importante population d'Afrique, est sans aucun doute un défi pour les acteurs du marché mais aussi un questionnement permanent pour le régulateur.

Mesdames et Messieurs,

De quoi allons-nous parler lors des trois table-ronde de ce séminaire ? Simplement d'un enjeu majeur : celui de la capacité de millions de citoyens et de milliers entreprises dans nos différents pays à accéder à une connectivité fiable, en tout lieu du territoire, et à un prix abordable.

Aujourd'hui, dans tous les pays membres de Fratel, et je devrais même dire dans tous les pays du monde, la connectivité ne doit pas être un luxe, c'est une nécessité car la connectivité est devenue la condition d'accès aux échanges économiques, à la simplicité des paiements, à l'amélioration des services publics, voire à la santé, avec le développement de services de téléconsultation, parfois aussi à l'éducation avec la possibilité de suivre des parcours universitaires à

distance par exemple. Elle permet le désenclavement des zones isolées. C'est bien sûr aussi le moyen d'exercer sa liberté d'expression, de donner libre cours à sa créativité ou encore de partager ses idées.

Développer les infrastructures physiques qui sont le support de tous ces services et applications numériques indispensables à notre vie quotidienne, sur des territoires parfois vastes, accidentés, où l'accès à l'électricité est parfois difficile et qui parfois connaissent des troubles ou des situations sécuritaires précaires nécessite de faire preuve d'inventivité afin de rendre ces investissements efficaces.

C'est ainsi que des mesures de partage d'infrastructures font partie du panel de solutions disponibles pour affronter les défis dans les zones rurales et difficilement rentables pour une initiative privée isolée. Le partage d'infrastructure constitue un levier puissant, utile pour accélérer les déploiements tout en évitant des duplications inefficaces. Avec un encadrement adéquat, le partage d'infrastructures préserve la concurrence, voir même dans certains cas la favoriser là où elle aurait pu difficilement s'épanouir. Nous aurons largement le temps de revenir sur ce sujet lors de la table ronde qui y sera consacrée dans quelques minutes.

En vous voyant tous réunis dans cette salle, je ne peux m'empêcher de penser que Fratel est exactement là où ses initiateurs l'attendaient. Plus de 20 ans après sa création, les membres du réseau qui sont par nature dans des contextes différents continuent à réfléchir et à partager autour de sujets qui nous rassemblent au-delà de nos différences.

C'est la force de Fratel, non pas une instance qui impose des cadres uniformes mais le lieu où chacun apporte son expérience, ses innovations, ses solutions et même partage avec humilité les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de solutions qui paraissaient bonnes sur le papier. Tout ceci afin de faire gagner les meilleurs méthodes de régulation dans l'ensemble de nos pays.

De ce partage naît une intelligence collective qui bénéficiera à tous dans le respect des spécificités de chacun. La souplesse de notre organisation nous permet aussi d'approfondir certains sujets au sein de groupes de travail qui réunissent les régulateurs intéressés. Actuellement, nous avons en cours deux groupes de travail de ce type : l'un travaille actuellement sur une harmonisation des indicateurs de qualité de service ainsi que sur la représentation de la couverture, l'autre sur les autorisations des constellations satellitaires en orbite

basse. Le point vous a été présenté hier par Ciré Seke, membre du collège du régulateur Sénégalais et Patricia Amand, Vice présidente du régulateur de Cote d'Ivoire. Je les remercie, au nom de vous tous, d'avoir pris la responsabilité de présider chacun un groupe de travail.

Comme je l'évoquais plus tôt, la République démocratique du Congo impressionne de par ses dimensions mais aussi de par son patrimoine naturel avec des forêts denses qui font de ce pays un des poumons verts de la planète. Ces caractéristiques sont autant de défis à relever dans la quête de la connectivité de qualité, pour tous et à un prix abordable. Tenir ce séminaire ici, c'est ancrer nos débats dans la réalité concrète et rappeler qu'in fine, l'objectif que nous poursuivons en tant que régulateurs, c'est la satisfaction des utilisateurs.

Nous garderons cet objectif en tête, dans l'esprit de coopération et de fraternité qui caractérise notre réseau.

Je vous remercie.